

Formation digitale

Les bénéfices de la formation digitale

- Optimiser l'investissement en formation
- Construire des modules sur mesure
- Former un plus grand nombre de personnes

Les conditions réglementaires : fournir

- Une assistance technique et pédagogique
- Une information au bénéficiaire
- Des évaluations

Décret 2018-1341 du 28/12/2018, Article 1

Comment se lancer ?

Une plateforme composée de deux éléments

LCMS : Learning Content Management System
Création des ressources pédagogiques

LMS : Learning Management System
Diffusion des formations et suivi des apprenants

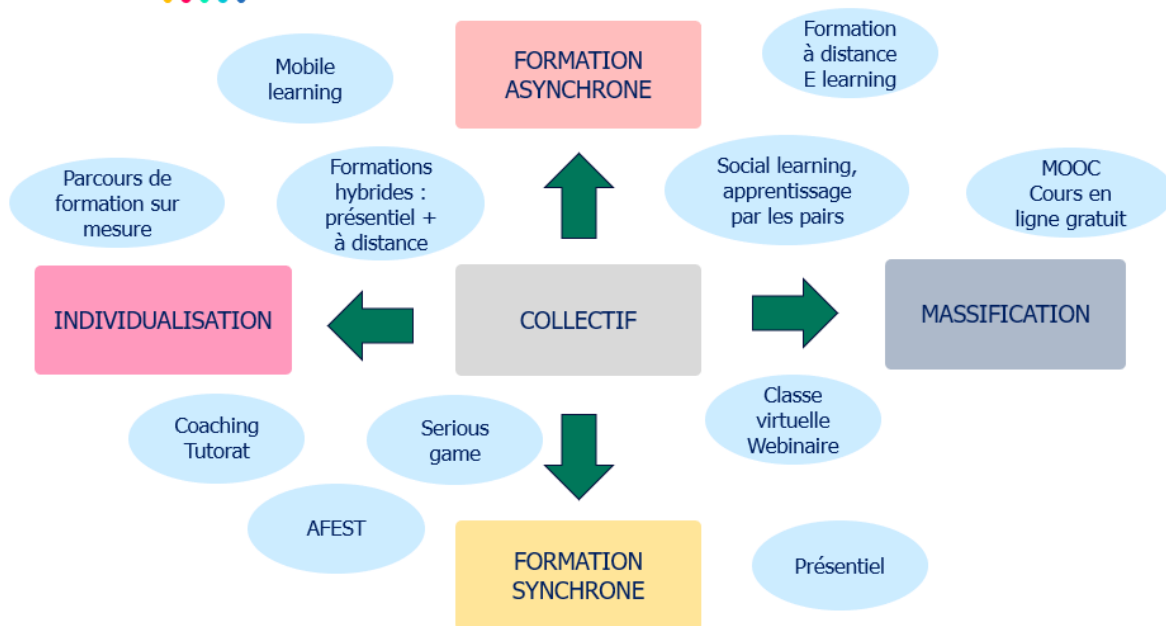
Une équipe de formateurs internes



Un Community Manager



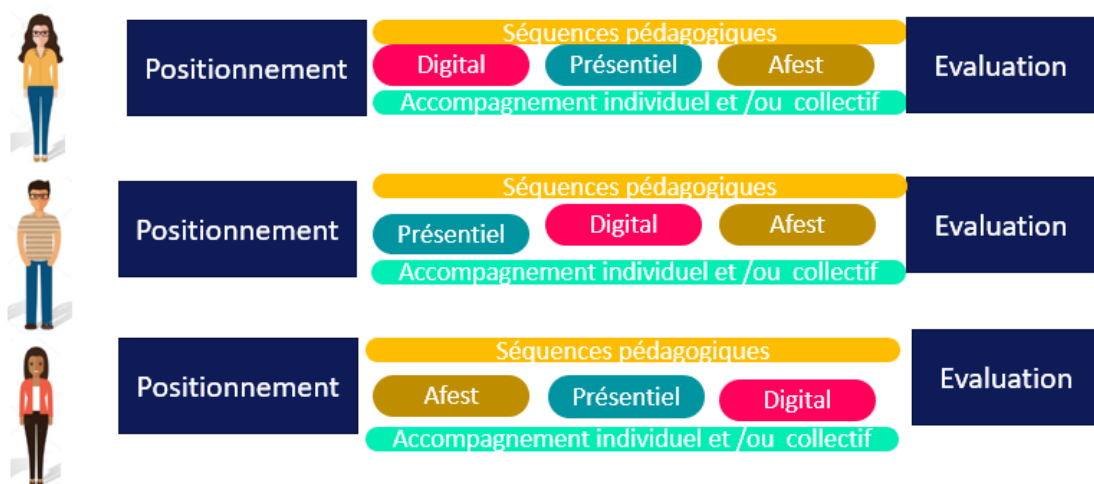
Des modalités de formations complémentaires



Construire avec vous des parcours de formation sur mesure

prevost@digitaform.fr
06.09.91.73.65

Individualiser les parcours



La courbe de l'oubli : de l'importance de répéter

